

L'énergie

M. Shields: Monsieur le Président, je n'ai qu'une question à poser. Le temps prévu pour l'étude de cette question doit-il se terminer à 17 h 09? Est-ce exact, monsieur le Président?

Le président suppléant (M. Corbin): Jusqu'à 16 h 52.

M. Shields: Nous ne pourrons pas en terminer l'étude. Il y a, à mon avis, un moyen facile d'y parvenir, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Corbin): Je regrette, mais je croyais que le député d'Athabasca (M. Shields) demandait combien de temps il restait au député de Gloucester (M. Breau). Son temps de parole se termine à 16 h 52, mais le débat doit prendre fin à 17 h 10.

M. Shields: Nous pourrions consacrer beaucoup plus de temps à cette question, monsieur le Président. Je demande au député qui vient de terminer de consulter ses collègues. Si je pouvais obtenir le consentement unanime de la Chambre pour clore le débat à 17 h 05, nous pourrions faire déposer les documents à la Chambre et, de cette façon, nous serions tous en mesure de découvrir la vérité. Je suis sûr que le Nouveau parti démocratique souhaite également la connaître, car les députés de notre parti veulent savoir la vérité. Puis-je demander le consentement unanime de la Chambre pour faire déposer les documents, afin que nous puissions tous savoir la vérité?

● (1650)

Le président suppléant (M. Corbin): Je suppose que le député d'Athabasca (M. Shields) adresse cette demande à la présidence. Je signale donc aux députés que la durée du débat est fixée à une heure et quarante minutes. Ce débat débute aujourd'hui et ne peut pas dépasser une heure mais, par la suite, on pourra encore y consacrer quarante minutes. Quoi qu'il en soit, le député a fait une demande qui exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Breau: Monsieur le Président, je suis renversé de voir que le député voudrait empêcher ses collègues d'intervenir sur une question aussi importante. Je ne suis pas d'accord.

Le président suppléant (M. Corbin): Il n'y a donc pas consentement unanime.

M. Shields: Monsieur le Président, je ne veux pas du tout limiter le débat. Ce que je voudrais, c'est d'y mettre fin aujourd'hui afin de ne pas le prolonger indûment, et je demande que les documents soient déposés à la Chambre. M. le Président pourrait peut-être demander à nouveau s'il y a consentement unanime.

Le président suppléant (M. Corbin): Y a-t-il consentement unanime en vue de terminer le débat cinq minutes avant l'heure aujourd'hui?

Des voix: D'accord.

M. Breau: Non, car je ne veux pas contraindre les députés.

Le président suppléant (M. Corbin): Il n'y a pas consentement unanime.

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe, cet après-midi, au débat sur la motion portant production de documents relatifs aux conséquences économiques de la remise du projet Alsands, à Fort McMurray, en Alberta, et du projet Imperial Oil, à Cold Lake.

J'ai écouté le député d'Athabasca (M. Shields) accuser les libéraux fédéraux d'avoir fait échouer ces mégaprojets. Le député de Gloucester (M. Breau) a rejeté la faute sur les conservateurs de l'Alberta. Je suis d'accord avec les uns et les autres. Ce sont non seulement eux, mais également les géants de l'industrie pétrolière qui sont responsables de l'effondrement de ces projets.

Le député d'Athabasca a raison de dire que les libéraux fédéraux ne comprennent pas l'industrie pétrolière. C'est pour cette raison qu'ils ont cherché à faire des compromis et qu'ils ont modifié leur position à de nombreuses reprises, mais tout cela sans succès, parce qu'ils ne comprenaient pas du tout cette industrie.

J'ignore pourquoi le gouvernement conservateur de l'Alberta, dirigé par M. Lougheed, a manifesté un tel entêtement au cours des négociations. Ces projets auraient permis à tous les Canadiens de parvenir à l'autonomie énergétique d'ici à la fin de 1990, peut-être même avant. Avait-il des liens trop étroits avec les compagnies extractives pour pouvoir laisser ces projets aller de l'avant? Je l'ignore. Néanmoins, c'est une question qui continue à me tracasser énormément.

Pour en revenir aux responsabilités, les géants de l'industrie pétrolière qui participaient à ces mégaprojets ont toujours eu la garantie de tirer un certain rendement annuel de chaque projet auquel ils ont pris part. L'industrie pétrolière est une entreprise très risquée. Néanmoins, les risques auxquels s'exposaient ces compagnies étaient non seulement réduits, mais pratiquement éliminés. Elles refusent de faire leur part si cela comporte le moindre risque. Elles veulent qu'on leur garantisse un rendement annuel pour chaque projet auquel elles participent.

Au lieu des querelles auxquelles on a assisté, il y aurait pu y avoir une certaine intervention publique, étant donné la masse de deniers publics engloutis dans ces projets. Parfois, le contribuable ne reçoit aucune compensation de la part des sociétés en cause lorsque des projets ne sont pas réalisés. Des millions de dollars auraient été dépensés à la réalisation de ces projets.

Je m'intéresse vivement à cet avis de motion portant production de documents relatifs aux répercussions économiques du retard apporté à mettre en œuvre ces projets, car ma circonscription de Battlefords-Meadow-Lake est à la frontière de l'Alberta. De nombreux Canadiens, et particulièrement les habitants de ma circonscription, profitent des retombées économiques de ces projets qui permettent l'infusion d'énormes capitaux dans certaines régions. Je connais bien des gens qui travaillent comme manœuvres à la phase de construction. Certaines petites sociétés ont été durement touchées par la faillite des mégaprojets sur lesquels le gouvernement se reposait pour créer des emplois et favoriser l'essor de l'économie canadienne, projets qui sont maintenant tombés en poussière. Les petites sociétés pétrolières ont été touchées plus durement que les autres par cet effondrement des mégaprojets. Elles avaient prévu de prendre de l'expansion et de lancer de nouveaux services qui auraient pu aider à la réalisations des mégaprojets. Leurs rêves se sont évanouis et certaines de ces sociétés ont fait faillite. De nombreuses personnes ont éprouvé des problèmes personnels et professionnels par suite de l'effondrement du projet d'Esso Ressources à Cold Lake. De petites